

# BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Hollande, NANTES

TÉLÉPHONE : 141.95 — 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :  
« ECHO DE LA LOIRE »  
Place Grassin, NANTES (L.-Inf.).  
TÉLÉPHONE : 145.38 — 124.10

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre  
et d'Osier, des Planteurs de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles  
du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :  
6.015 pour le Syndicat Central.  
205.10 pour la Coopérative.  
147.18 pour la Confédération des Vignerons.  
270.81 pour le Syndicat de Défense.

## Un brin de causerie

La grande Foire Commerciale de Nantes venant d'ouvrir ses portes, sous les meilleurs auspices, celles de l'Agriculture ! Comment qui l'en serait autrement, dans un département où l'agriculture a tant fait pour la prospérité de la région ?

A tout seigneur, tout honneur. C'est les poules et les lapins, les canards déchaînés, les pigeons roucouleux, les oies et les dindons qu'avant d'ouvrir la bal, fait prendre d'assaut les guichets de l'Exposition. Les Nantais avant un faible pour la gentille volaille, un penchant sportif — ou gastronomique (en toutes choses fallant considérer la faim) — ne région pouvant s'orgueillir d'être la première productrice de France pour les poules, les canetons et les lapins.

Et puisque l'est question « d'organiser la nation en temps de guerre », la direction de la Foire avait pris ses précautions en faisant venir une gerolée de singes, de très belles espèces. Des singes en cage... en attendant de les mettre en boîtes !

Qui c'est qu'avant, en l'idée de créer les premières Foires ? Leurs origines se perdent dans la nuit des temps. Au moyen-âge, à ce qui paraît, elles prirent une grande essor, rapport qu'elles répondaient à un besoin, qu'elles suppléaient pour les marchands, les acheteurs, le coût et le pèril des grands voyages. On connaissait point, à l'époque, ni les chemins de fer, ni les 802, ni les gamions rapides. Le moteur à croc était seul en usage. Chaque province avait ses Foires, à époque fixe (les grèves étant inconnues) ouques les laboureurs, les artisans, les marchands, les bourgeois et les seigneurs se donnaient rendez-vous. Même que les commerçants étrangers apportaient les denrées exotiques et tout plein d'oripeaux des pays lointains.

Certaines grandes Foires internationales, sont restées célèbres, comme celles de Saint-Denis (fondée par le bon roi Dagobert), de Beaucourt, de Troyes-en-Champagne, de Francfort-sur-Mein, L'Esping, et Nini-Novgorode. D'autres avant vu leur étoile pâle et s'éteindre. D'autres sont nées dans nos provinces. Mais à l'heure, avec tous les moyens de locomotion, de trafics et d'échanges, les Foires commerciales et les Foires de campagne sont quasiment pu ce qu'elles étaient autrefois. Autre temps, autres mœurs.

Ca voulant point dire que les Foires sont enterrées. Non ! Elles restent toujours une occasion de commerce, de se faire une clientèle, de se tenir au courant des prix, des nouveautés, de rencontrer ses copains et connaissances. Chouette occasion de parler d'affaires, de se distraire un brin — et de boire un vieux coup de Muscadet, comme l'est d'usage de la faire à Nantes.

Encore une coutume qui se perd dans la nuit des temps... Qui se perd, c'est une façon de parler, puisqu'on la retrouve à tout bout de Champ de Mars.

On pouvons quand même point reprocher au monde de « faire la foire » à la Foire ! C'est les bons vins qu'attire les foules. C'est eux qui les met en fête, qui crée les échanges, et fait marcher le commerce.

V'il la clef du succès de la Foire de Nantes — une clef qu'allant ouvrir les barriques et les porte-monnaies des visiteurs !

maître jannot

## Confédération Générale des Producteurs de Lait

La Confédération Générale des Producteurs de lait, émue de la baisse brutale et récente des cours du beurre, communique :

La Commission des beurres du Comité Central du Lait s'est réunie d'urgence le 19 Mars 1938 et a étudié les dispositions qu'il convenait de prendre pour enrayer la baisse anormale des

## S'opposer à la guerre est-ce faire de la politique ?

Actuellement on s'efforce dans certains milieux de créer un climat de guerre. On prépare l'opinion de telle manière qu'elle commence par se dire « Pourvu qu'on n'ait pas la guerre », puis « Il est possible qu'on ait la guerre », enfin « On n'échappera pas à la guerre, c'est une question de mois, de semaines, de jours ».

Criminelle besogne, celle qui a pour objet de persuader aux épouses, mères et sœurs de combattants, torturées dans leurs affections de 1914 à 1918, qu'elles ont un seul moyen pour éviter la guerre, c'est d'aider les Espagnols à la faire : au plus grand nombre de Français possible que « pour sauver la Paix, il faut d'abord sauver l'Espagne ».

Et pendant que les journaux parisiens prennent parti à grands renforts de titres et de manchettes, pendant que les villes se couvrent d'affiches tendancieuses, la campagne reste calme, sans réaction, comme si par son attitude pondérée elle entendait s'opposer de tout son poids à l'agitation des villes.

Sans doute, la campagne est longue à s'ébranler. Ses champs, ses prés, ses bois, les chemins sinueux qui en épousent les contours, tout cet ensemble constitue un tampon ouaté et filtrant auquel se heurtent toutes les outrances.

Mais tout de même, il est utile, nécessaire, indispensable même que les paysans sachent où veulent les mener la poignée de fous qui poussent l'atroce dessein de restaurer une nouvelle forme de « guerre de religion » en l'espèce la lutte entre blocs de nations.

C'est dans ce but que le parti extrême de la majorité gouvernementale poursuit sa campagne d'intervention, à tout prix en Espagne, et que le parti représenté au pouvoir par le Chef du Gouvernement emboîte le pas. Le Populaire, organe du parti socialiste, n'écrit-il pas le 18 Mars, sous la signature de Jean Zyromski :

Parlons net. Notre aide, notre appui à l'Espagne républicaine est d'une nécessité immédiate. Et précisant, il réclame : L'occupation de Minorque, avec le consentement qui ne fait aucun doute du gouvernement républicain d'Espagne, l'occupation de la zone espagnole rebelle du Maroc, base et point d'appui de l'offensive italo-fasciste en Espagne et menace directe contre l'Afrique Française du Nord.

Le renforcement de notre couverture sur les Pyrénées. Et enfin : toutes les forces de soutien et d'appui à l'armée républicaine espagnole, nécessités par la situation stratégique.

On dira peut-être encore... Mais ce serait la guerre ! Je réponds que, hélas, la guerre est déjà là, visible, tangible, la guerre destructrice de notre liberté qui avance sans trêve ni relâche...

Vous venez d'entendre, amis paysans (comme dirait le Parleur Inconnu à la Radio) le son de cloche interventionniste. Je ne suis pas allé le prendre dans l'Humanité, organe du parti communiste. Je n'ai pas eu davantage feuilleté la presse qualifiée spécifiquement « fasciste » pour vous donner le son de cloche du Français moyen, désireux de conserver la « Paix » tout court.

Je le trouve dans le Journal du 17 Mars, sous la signature d'Edouard Helsey, qui formule avec vigueur ce que tant d'autres pensent ou sentent. Intervenir en Espagne, c'est provoquer la guerre instantanément, une guerre sur trois fronts : Vosges, Alpes, Pyrénées. Pour échapper à des dangers imaginaires, nous plongerions dans des dangers réels, immédiats et insurmontables.

Pour la France, déjà si menacée, toute intervention en Espagne est une ruée démente vers la mort. Et ce sont les mêmes hommes qui, depuis vingt ans, se sont frénétiquement opposés à toute solution d'énergie, alors que nous étions les plus

cours du beurre, lourde de conséquences pour les producteurs.

En outre, en ce qui concerne le stockage, des décisions ont été prises également.

La libération des stocks devant se faire sur décision d'une Commission interprofessionnelle.

Le Président de l'Union Centrale des Producteurs de Lait, R. de la BRETONNIÈRE.



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — De tous les pays de l'Europe Occidentale — à part l'Espagne — la France est celui où l'Enseignement agricole reste le moins étendu, le moins développé et le plus coûteux.

ECOLES MENAGÈRES. — Il existe actuellement en France 63 écoles ménagères, destinées à instruire les filles des Agriculteurs. Leur création ne remonte guère qu'à une trentaine d'années, et elles ne sont pas assez nombreuses pour toucher toute la population rurale de notre pays.

MAIGRE BUDGET. — C'est bien celui de l'Agriculture qui, pour l'exercice 1938 s'élève à 572.637.251 francs, soit à peu près 1 % du Budget total.

ASSOCIATION AGRICOLE DOUAIÈRE. — L'Association Agricole Douaïère a procédé à la désignation de son Comité directeur définitif. Le Bureau, pour l'exercice 1938, se compose de MM. Paul Caffin, président ; H. de Chérol et A. Toussaint, vice-présidents ; Courvaud, trésorier, et Paul Moléux, secrétaire.

FOIRE DE BREST. — La Foire-Exposition de Brest se tiendra du 26 Mai au 6 Juin.

INCENDIES DE FORÊTS. — De graves incendies ont éclaté dernièrement, provoquant des dégâts importants : près de 2.000 hectares de bois ont été la proie des flammes. On ne saurait trop recommander aux promoteurs des conseils de prudence.

VEHICULES A GAZOGÈNE. — Le nombre des véhicules fonctionnant au gaz des forêts atteignait 1.000 unités en 1929. Leur nombre dépasse aujourd'hui 4.000 et ira en s'accroissant, des améliorations considérables ayant été apportées à leur technique.

L'ANNSCHLUSS. — Les échanges commerciaux franco-autrichiens ont été régulièrement déficitaires au cours de ces dernières années. Notre Gouvernement saura-t-il profiter des circonstances actuelles pour supprimer, sans les reporter sur d'autres pays, les contingents de fromages et de bois, jusqu'ici réservés à l'Autriche ?

EN ALLEMAGNE, le caoutchouc brut, qui était jusqu'à présent exempt de douane, vient d'être frappé d'un droit qui en doublera le prix. Cette mesure a pour but de favoriser la fabrication du caoutchouc artificiel.

LES FLORALES DE GAND, organisées par la Sté Royale d'Agriculture et de Botanique de Gand auront lieu du 16 au 24 avril 1938.

A LA MARTINIQUE : Une Fédération des Coopératives agricoles vient d'être fondée. Elle rendra de grands services, surtout pour la plantation, la récolte, la sélection, l'expédition et la vente de la banane.

Cette semaine :

L  
A  
P  
A  
G  
E  
A  
V  
I  
C  
O  
L  
E

Ecrit pour nos lecteurs par d'éminents spécialistes

En ce qui concerne la politique professionnelle, les délégués paysans adjoints les parlementaires et les hommes au pouvoir de s'en remettre désormais aux professions organisées du soin de régler, sous le contrôle de l'Etat, dans leur propre sein ou entre elles selon les cas, les questions techniques, économiques et sociales relevant de leurs activités.

A l'abri des contingences politiques et électorales qui, toujours, pèsent sur la solution de tels problèmes, trop souvent les vicieux, les organisations corporatives, investies des pouvoirs, de l'autorité et des responsabilités nécessaires, auraient tout fait d'établir la paix sociale fondée sur la justice, de restaurer le pouvoir de production des métiers, de l'ajuster aux possibilités d'écoulement, de mettre au point les accords nécessaires entre les diverses professions.

En matière agricole, on peut affirmer qu'il n'est d'autre moyen d'assurer de façon durable la protection du travail agricole, d'assurer la stabilité du foyer paysan, notamment :

## Une importante résolution des paysans du Finistère

1.500 paysans représentant 561 syndicats agricoles fédérés et 44.500 familles rurales syndiquées, se sont réunis à Guingamp le 27 Mars 1938 en assemblée générale de l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord.

Après avoir étudié sous leurs divers aspects, économique et social, les questions professionnelles inscrites à l'ordre du jour, voté les résolutions statutaires, ils déclarent ne pouvoir sans manquer à leurs mandats se séparer avant d'avoir exprimé les angoisses et la volonté paysannes au regard des événements redoutables qui se précipitent au dedans et au dehors de la France.

La prospérité et la sécurité de la profession agricole et de la famille rurale — premier souci des organisations syndicales — ont pour condition essentielle la paix : la paix intérieure et la paix extérieure.

Toutes deux sont compromises aujourd'hui par un ensemble de faits et de circonstances dont une assemblée corporative soucieuse de ses responsabilités, n'a pas le droit de se désintéresser, même si cet examen la conduit exceptionnellement à des considérations dépassant quelque peu le terrain professionnel qui lui est propre. Mais il s'agit ici d'une question de vie ou de mort, et ceci lève tout scrupule.

Paix intérieure et paix extérieure sont interdépendantes.

Un pays ne fait respecter ses frontières que s'il est fort, il n'est fort que s'il est uni. Or les Français sont divisés. C'est la conséquence des fautes multiples et répétées de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis la guerre, et de tous les partis, quels qu'ils soient, qui se sont disputés le pouvoir.

Pouvait-il en être autrement dans un pays où l'esprit partisan prédomine chez les gouvernants, au mépris souvent des grands intérêts de la Patrie, et parfois même de ses intérêts vitaux ?

La lutte des classes, les querelles électorales attisées par une politique socialisante et par ses bénéficiaires, ont provoqué à l'intérieur du pays un déséquilibre profond qui, vu de l'extérieur, décourage les amis et enhardit les rivaux. De mortelles idéologies ont éloigné la France de ses affinités naturelles, pour la compromettre avec un peuple tyrannique et ruiné dont elle ne peut attendre ni secours économique, ni soutien militaire efficace, mais seulement l'excitation systématique, l'exploitation de ses propres divisions intérieures et finalement son renoncement dans des aventures guerrières, préjudices de la révolution mondiale.

L'aboutissement de ces erreurs courra les, c'est la grave menace qui pèse aujourd'hui sur la sécurité de la Nation, sur la sécurité de la profession agricole où se recrutent les plus nombreux combattants, sur l'avenir de la paysannerie et sur la vie de ses enfants. Non, les organisations syndicales paysannes ne peuvent rester indifférentes à tout cela.

Un redressement immédiat est nécessaire, alors qu'il en est encore temps. Il n'appartient pas aux délégués paysans d'en préciser les modalités sur le terrain politique, mais ils se tournent vers leurs élus de tous les partis, les conjurent de cesser leurs querelles stériles, de tout mettre en œuvre pour réparer le mal que celle-ci ont causé, de faciliter le rassemblement de tous les bons et vrais Français autour de l'idée nationale, non partis d'une éphémère coalition de partis, de fortifier la Patrie, matériellement et moralement, pour la protéger d'éventuelles agressions.

Cela, en ce qui concerne la politique extérieure.

On sait comment se présente la question du chanvre.

Nous sommes dans l'impossibilité absolue d'obtenir une protection douanière car notre production française ne peut fournir que le dixième de ce qui est nécessaire à nos industries de filature et de corderie. Aussi, depuis plus d'un demi-siècle, il n'a pas été possible d'obtenir le moindre droit de douane ou le moindre contingentement sur les chanvres étrangers, plus spécialement italiens et yougoslaves, qui entrent en France.

C'est en l'absence totale de cette protection que les producteurs de chanvre ont pu obtenir, depuis 1932, grâce à l'action de nos Associations, l'octroi de primes à la vente, système compensateur qui ne va cependant pas sans susciter des jalousies aussi vives qu'injustifiées, même dans les milieux agricoles chez lesquels le sens de la solidarité laisse malheureusement à désirer.

Quel qu'il en soit, cette culture exigeante en main-d'œuvre et indispensable à la défense nationale, a du mal à se maintenir dans notre pays, car les cours, prime comprise, ne sont pas suffisamment rémunérateurs et ne dépassent pas encore, cette année, les coefficients 6 par rapport à 1914.

Au point de vue de l'écoulement des filasses, les milliers de producteurs sarthois et les centaines de producteurs de la Vallée de la Loire se trouvent dispersés et à la merci d'une demi-douzaine d'établissements de filature et de corderie qui, dans les telles proportions, on le conçoit aisément, font la loi sur le marché et imposent leurs prix à la culture.

Les prix offerts cette année par les industriels aux producteurs ne tiennent aucun compte de l'augmentation sensible des frais généraux et de la qualité supérieure des filasses produites. Aussi, depuis le début de cette

## Foire Commerciale de Nantes

La 12<sup>e</sup> Foire Commerciale de l'Ouest est ouverte. Elle a été inaugurée jeudi dernier avec tout l'éclat désirable et son succès maintenant, qui ne faisait aucun doute, s'affirme davantage puisqu'on peut dire qu'il dépasse toutes les prévisions des plus optimistes. Jamais notre région n'a vu encore une manifestation économique de cette importance.

Les premiers jours de l'Aviculture ont attiré des milliers de visiteurs et aujourd'hui dimanche, dernier jour de l'Aviculture, cette exposition qui présente des spécimens les plus rares et les plus splendides, verra certainement une affluence record.

Que sera la dimanche de Pâques ! Et le lundi de Pâques, jour de la fermeture ? Déjà on doit prendre des dispositions spéciales en vue des très nombreux étrangers qui viendront à Nantes à ce moment.

Les mardi et mercredi, concours de poulaillers et pouliches, subventionnés par le ministre de l'Agriculture et dotés de prix importants, qui sera de beaucoup le plus intéressant de tout l'Ouest. Les inscriptions sont très nombreuses, surtout parmi les demisang. Mercredi encore, les grands concours des Vins et Beaux-de-Vie, concours du Meilleur Cidre et Foire aux Vins.

Le jour du Jeudi-Saint, exposition canine avec la présentation de races méistes, et les concours de chiens ratters attireront la grande foule comme d'habitude.

En somme, si l'on veut bien venir la Foire de Nantes, il faudrait y passer au moins deux jours, ou alors nous conseillons de venir le matin du bon heure, d'y bien déjeuner pour un prix modique et de ne partir qu'à la fermeture.

Les délégués paysans affirment leur fidélité à l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord, à l'Union Nationale des Syndicats et leur font confiance pour défendre et pour sauvegarder leurs familles, leur métier et leur pays dans les circonstances les plus graves qu'ils aient jamais connues.

L'entente entre les Industriels et les producteurs de chanvre

Les leçons à en tirer : Pour le chanvre en particulier Pour la culture en général

On sait comment se présente la question du chanvre.

Nous sommes dans l'impossibilité absolue d'obtenir une protection douanière car notre production française ne peut fournir que le dixième de ce qui est nécessaire à nos industries de filature et de corderie. Aussi, depuis plus d'un demi-siècle, il n'a pas été possible d'obtenir le moindre droit de douane ou le moindre contingentement sur les chanvres étrangers, plus spécialement italiens et yougoslaves, qui entrent en France.

C'est en l'absence totale de cette protection que les producteurs de chanvre ont pu obtenir, depuis 1932, grâce à l'action de nos Associations, l'octroi de primes à la vente, système compensateur qui ne va cependant pas sans susciter des jalousies aussi vives qu'injustifiées, même dans les milieux agricoles chez lesquels le sens de la solidarité laisse malheureusement à désirer.

Quel qu'il en soit, cette culture exigeante en main-d'œuvre et indispensable à la défense nationale, a du mal à se maintenir dans notre pays, car les cours, prime comprise, ne sont pas suffisamment rémunérateurs et ne dépassent pas encore, cette année, les coefficients 6 par rapport à 1914.

Au point de vue de l'écoulement des filasses, les milliers de producteurs sarthois et les centaines de producteurs de la Vallée de la Loire se trouvent dispersés et à la merci d'une demi-douzaine d'établissements de filature et de corderie qui, dans les telles proportions, on le conçoit aisément, font la loi sur le marché et imposent leurs prix à la culture.

Les prix offerts cette année par les industriels aux producteurs ne tiennent aucun compte de l'augmentation sensible des frais généraux et de la qualité supérieure des filasses produites. Aussi, depuis le début de cette

campagne, les Associations et Fédération des Producteurs de chanvre, siégeant au Syndicat des Agriculteurs de la Sarthe, ont cherché à obtenir des industriels l'augmentation qu'il s'imposait.

Dans ce marché, qui est le type même du marché libre, parce que au point de vue extérieur il est libre de toute protection douanière et qu'au point de vue intérieur il est libre de toute réglementation de prix, nous avons cherché à obtenir des industriels utilisateurs, et en dehors de l'intervention de l'Etat, une entente libre, sur la qualité et les prix.

Dans les réunions du 29 octobre et du 3 décembre 1937, réunions interprofessionnelles où industriels et producteurs étaient représentés, nous avons pu établir les qualités qui devaient être cotées distinctement sur le marché et les échantillons correspondants. C'était une première étape.

Mais chaque fois que les producteurs demandaient que des prix soient appliqués d'un commun accord à chacune des qualités-types arrêtées, les industriels se récusait.

A une nouvelle réunion du 16 février, les producteurs, devant les réticences des industriels et leur dessein manifeste de gagner du terrain, signifièrent que si une augmentation de 10 % sur les cours pratiqués ne leur était pas accordée, ils demandaient aux Pouvoirs publics d'instituer une réglementation du marché avec caractère obligatoire.

Cette position signifiait clairement la suppression du commerce libre, et il est même assez curieux et symptomatique de constater que les producteurs de la Sarthe, de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire adoptèrent sans hésitation et à l'unanimité cette décision, quelles que soient leurs opinions politiques, d'ailleurs très divergentes, tellement la culture en a assez d'être l'esclave des acheteurs.

(Lire la suite en 2<sup>e</sup> page).



# LA PAGE AVICOLE



## Rapport étroit entre

## L'Aviculture sportive et l'Aviculture pratique

Certains éleveurs prétendent que l'élevage sportif, celui des sujets de concours, est incompatible avec la production et qu'il n'existe qu'une sorte d'aviculture : l'aviculture pratique.

A ceux-là je réponds, et j'ai déjà répondu dans d'autres journaux qu'il ne doit exister qu'une seule aviculture : celle qui doit englober tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent du petit élevage ; qu'à l'heure actuelle plus encore peut-être qu'aux heures de prospérité, il faut se servir des couées, et que si nous voulons que les pouvoirs publics fassent quelque chose pour les produits de la basse-cour, il faut leur démontrer notre force et pour cela s'unir au lieu de s'entre-déchirer ! Nous avons tous des intérêts communs à défendre, défendons-les en commun, mais si chacun veut agir à sa guise, si chacun tire le drap de son côté, nous sommes condamnés à être traités en parents pauvres, à ne pas être même pris au sérieux.

Certes, l'éleveur qui a le souci du beau cherche à avoir des sujets impeccables, mais croyez-vous que ce soit au détriment de la production ? Que non. Il faut sélectionner, et cette sélection doit s'opérer dans les deux sens : beauté et production. Tout sujet très beau, mais improductif, doit être sacrifié sans regret, tout animal très productif mais affreux doit l'être aussi.

Prenons un exemple précis. Certains professionnels font de la production de l'œuf et, pour ce faire, adoptent celle qu'ils appellent la « reine des poules » : la Leghorn. Mais comme ils s'égarent qu'au bout d'un certain temps la viande des sujets sacrifiés ne se vend pas parce que de qualité nettement inférieure, ils mélangent.

Les croisent leurs Leghorns avec d'autres races très bonnes pondeuses et à chair exquise, la Bresse par exemple. Qu'arrive-t-il ? La Leghorn blanche a la patte jaune, la Bresse la patte bleue ; c'est que dès la première génération les pattes ne sont plus ni jaunes ni bleues, les sujets n'ont ni la forme de la Leghorn ni celle de la Bresse, ni l'oreillon de l'une ou l'autre, en un mot ils ne sont ni Bresses ni Leghorns. S'il plait à tel éleveur d'agir ainsi, je ne dis pas que son calcul soit mauvais, mais qu'il exagère, c'est lorsqu'il vend à la coupe des œufs de ces poules, ou des poulottes sous la dénomination « race pure ». C'est de l'escroquerie ni plus ni moins.

Par ailleurs, les sujets forcés pour la production des œufs par exemple sont nourris spécialement : cette nourriture échauffante qui leur fait donner le maximum d'œufs-mêmes les fatigue forcément. En mettant à couver des œufs de ces poules aux records plus ou moins astronomiques, vous obtenez des sujets chétifs s'élevant mal, beaucoup plus petits que leurs parents et, par surcroît, ne donnant pas de résultats semblables à ceux de leurs parents ; et pour peu que l'expérience soit renouvelée deux ou trois fois c'est la dégénérescence complète.

Et alors ! Alors on achète un coq de race très pure cette fois et on l'accouple avec quelques sujets remarquables. Mais, dites-moi, où prend-on ce sujet de race très pure sinon chez celui-là même qui n'a fait aucun mélange et qui a conservé la pureté du standard ?

Je sais bien que certains standards sont un peu trop rigides et que si on veut s'y conformer strictement, surtout dans les races lourdes, on obtient une production inférieure. Restons alors dans la bonne moyenne. Encore un exemple qui vaut mieux que de longues explications. La Faverolle, la Sussex, la Rhode Island peuvent être classées parmi les bonnes pondeuses quand elles sont bien sélectionnées. Or si on les sélectionne uniquement pour la ponte, la grosseur des sujets diminue, les crêtes sont plus longues. Qu'importe, pourvu qu'on conserve le standard, il sera toujours facile d'y introduire un coq très fort qui régénérera la race et permettra immédiatement la descendance.

Je suis fier d'ailleurs qu'à Nantes, à l'Exposition d'Avril, on ait créé sur ma proposition, des concours de beauté en type « ponte » ou « industriel ».

La les animaux sont jugés exactement comme les autres, mais on tolère un

poids un peu plus léger et des crêtes un peu plus développées.

Et pour l'Angora ? Exactement la même méthode. Le sujet d'exposition a le poil plus soyeux, plus fin, disons le mot, plus joli, mais les filateurs le préfèrent un peu plus gros et très long, on a créé deux sections et quand l'industriel « faillit en production de poil, on lui redonne un renouveau avec l'« exposition ».

Les deux sortes d'aviculture, sportive et productive, se complètent donc mutuellement et justement à cause de cela les aviculteurs doivent aussi se compléter, chacun y trouvera son profit et de l'union de tous sortira la victoire de l'aviculture.

Je me permets d'insister sur cette union souhaitable qui, du reste, s'est réalisée dans un centre où l'élevage est intensif, je veux parler du pays de Bresse. Et quand je songe que, d'après les statistiques officielles du ministère de l'Agriculture, notre beau département de la Loire-Inférieure se classe premier pour la production du poulet, du canard et du lapin, dans les cinq premiers pour la production de l'œuf, je ne puis m'empêcher de dire que nous n'avons pas travaillé en vain, que nous avons fait, que nous faisons encore œuvre utile.

Que ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à l'aviculture ou à la cyniculture viennent grossir encore nos rangs ; c'est pour leur bien, c'est pour la défense de leurs intérêts, c'est pour l'avenir de la basse-cour !

E. ROBIN.

Officier du Mérite Agricole.

## Le scandale des œufs chinois dans les Expositions d'Aviculture

Nous avons dénoncé le grave danger, du point de vue médical, que présentent les jaunes d'œufs liquides, provenant des casseroles de Chine. Ces jaunes, d'après le docteur Zaborowski, déclenchent à l'analyse de formidables bouillons de culture et renferment, entre autres, les bacilles de la fièvre typhoïde et du tétanos.

Ceci peut expliquer bien des cas d'intoxications, restés mystérieux, à la suite de banquets, de noces, d'ingestion de crèmes ou de pâtisseries.

En 1936 les importations d'œufs chinois se sont élevées à 1.800.000 kilos de jaunes. Dans le courant de 1937, nous pouvons citer le tonnage de 100.000 kilos de jaunes d'œufs en boîtes, débarqués rien que dans notre port de Nantes !

C'est un grave danger pour la santé publique.

C'est aussi UN SCANDALE pour notre production Avicole française qui devrait pouvoir suffire à tous nos besoins, en œufs de premier choix.

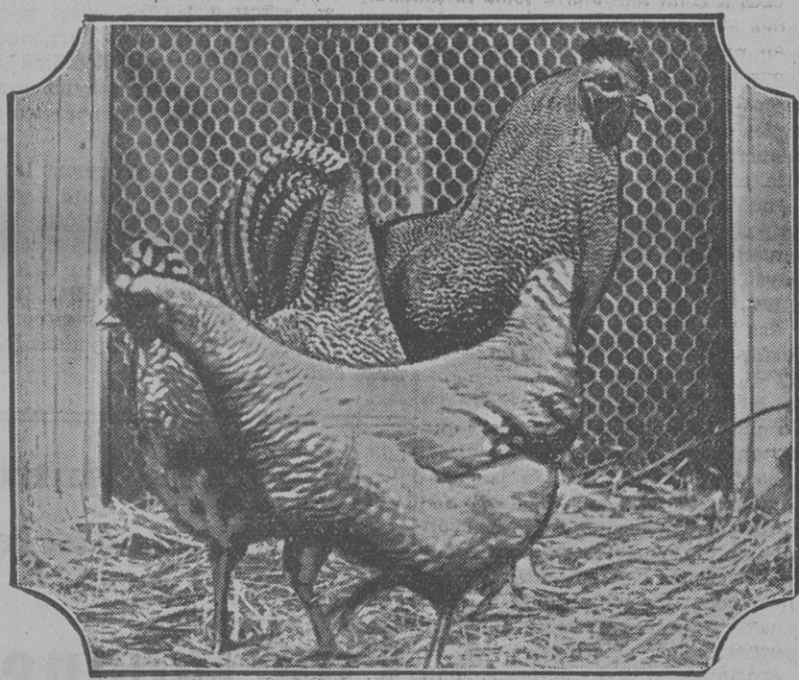
Mais que fait-on pour favoriser nos producteurs ?

Les œufs frais, nés bons œufs de pays, sont péniblement payés 3 fr. 50 à 4 fr. la douzaine dans nos fermes... Et nos exploitations avicoles industrielles, nos grands élevages spécialisés dans la production de l'œuf, font dans des situations précaires !

Où préfère faire vivre les mandarins chinois et intoxiquer gravement les consommateurs.

R. FAIVRE.

## A l'Exposition d'Aviculture



Un beau paré de Plymouth-Rock primé par le Jury.

## LA PINTADE

L'élevage de la pintade est peu pratiqué dans les fermes : on a écrit beaucoup d'erreurs sur le compte de cet intéressant volatile et c'est ce qui explique les hésitations des fermiers à tenter son élevage assez lucratif cependant. La pintade, d'humeur vagabonde, demande un grand parcours, peu de soins ; d'une grande rusticité, elle résiste à toutes les intempéries. Toujours à la recherche de nourriture, elle pourvoit seule à ses besoins, et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, elle respecte les récoltes, ne faisant la guerre qu'aux insectes qui infestent les champs. Nous connaissons trois variétés de pintades : grise, lilas, et blanche. Nous préférons les deux premières dont les caractères sont mieux fixés et qui produisent une chair plus fine que la pintade blanche.

La pintade vit par petits groupes qui se composent généralement d'un

mâle avec six ou sept femelles. La ponte, très abondante, commence au 15 avril pour finir au 15 septembre ; pendant cette période elle est presque quotidienne, puisqu'on enregistre une moyenne de 125 œufs par an, la première année de ponte étant même un peu plus forte. Les œufs de pintade sont exquis et très recherchés par les gourmets. Il faut empêcher la pintade de couver afin d'augmenter la ponte. Ses œufs se font confier à des poules couveuses. L'incubation dure 25 jours.

La pintade se vend adulte après sa première année de ponte, dans le début d'octobre. Elle vaut le faisan comme fumet et se vend un bon prix sans avoir besoin d'être engraisée. A cette époque, elle a donné sa ponte. L'année, n'ayant à peu près rien coûté à nourrir. Ses œufs devront être récoltés chaque jour, car l'oiseau, de mœurs assez sauvages, cache avec soin l'endroit où il va pondre. Il suffit donc de l'épier pour la première fois pour se rendre compte de l'endroit qu'il aura choisi ; on placera dans le nid quelques œufs de porcelaine pour ne pas éveiller ses soupçons.

La pintade n'a pas besoin de poulailler ; en été elle se perche sur les arbres, et en hiver elle trouvera toujours quelque abri sous un hangar, dans la ferme.

Le sexe des pintades est très difficile à distinguer, le mâle et la femelle étant de même plumage. Voici cependant quelques particularités qui permettent de les reconnaître : la femelle possède un cri qui lui est propre et qu'on compare au « pourquoi ». Ce cri correspond au coassement de la poule pondeuse, et la pintade, pour le lancer, se tient tout à fait droite, allongant démesurément le cou, tandis que la queue tourne à terre. De plus, le casque orné de la tête est plus fort chez la femelle ; de même la membrane blanche qui enveloppe la tête descend plus bas chez le sexe masculin. Enfin, le barbillon est beaucoup moins

## Les animaux de concours

### CHOIX DES SUJETS

Beaucoup de personnes ne s'imaginent pas les soins, les sélections qui sont nécessaires pour choisir et préparer les animaux aux expositions. La première des conditions à observer est la conformité avec le standard. Les sujets exposés, s'ils n'atteignent pas la perfection doivent au moins avoir toutes les caractéristiques de la race.

L'éleveur doit donc connaître la race qu'il élève, savoir comment doivent être conformés les sujets, comment doit être leur plumage ou leur poil. C'est évident, me direz-vous ! Mais combien d'éleveurs ou soi-disant tels n'y connaissent à peu près rien. s'exposent aux pires déceptions et, en vendant œufs à couvrir aux sujets garantis très beaux à des profanes, les trompent souvent par ignorance.

Je ne puis résister à l'envie de vous conter deux anecdotes qui me sont personnelles, j'en pourrais citer des dizaines depuis que j'organise des expositions j'en ai vu et entendu, mais ces deux-ci sont caractéristiques.

Il y a 4 ans, une brave dame vient me trouver en me disant qu'elle avait des « Faverolles » superbes et qu'elle désirait les exposer ; ces animaux provenaient d'un élevage de la région dont je me garderais bien de citer le nom — et pour cause — et semblaient offrir, d'après mon interlocutrice, toutes garanties.

Elle remplit sa feuille d'inscription. Le jour de la réception on des animaux, je revis la dame qui me confiait à examiner ses bêtes et lui donner mon avis. Stupéfaction ! Les poules de la « nouvelle exposition » n'avaient de Faverolles que le nom ! C'étaient des poules jaunes sans favoris ni barbillons, sans plume aux pattes, avec quatre doigts, tous défauts éliminatoires et le coq était semblable aux poules. Et comme je lui faisais remarquer tous ces défauts, la brave femme s'écria : « Vous dites ça pour ne pas que j'expose, mais mon coq à moi il est au moins pareil aux poules, et vous verrez ! »

Ce que je vis, vous le devinez, c'est que ses poules n'eurent rien ! J'ajoutai pour les profanes que le coq Faverolle est noir avec camail blanc et les poules saumonées. La deuxième anecdote est plus grave car elle vise une éleveuse quasi professionnelle et qui élève de la Faverolle depuis de nombreuses années. Les Faverolles, car c'est d'elles encore qu'il s'agit, ne doivent pas avoir de « manchets », c'est-à-dire de plumes longues prolongeant la cuisse, c'est un défaut disqualifiant. L'an dernier, cette éleveuse n'ayant pas eu les prix qu'elle escomptait était, comme à son habitude, furieuse et me demandait mon avis, après l'avoir demandé au juge du reste. Et pour clore la discussion, elle s'écria : « Oh ! pour quelques plumes qui dépassent, ne pas m'avoir mis le X<sup>e</sup> prix ! ». Mais oui, madame, quelques plumes qui dépassent, ça suffit.

Il est donc indispensable avant d'exposer de connaître à fond le standard de la race qu'on expose pour choisir les sujets qui s'en rapprochent le plus, sans quoi vous n'obtiendrez jamais aucune récompense dans une exposition.

Que de fois aussi ai-je entendu cette réflexion de profanes qui, en passant devant les cages, s'écriaient en voyant des animaux : « Oh ! si j'avais su, j'aurais mis les miens, ils sont bien plus beaux ! ». Pour vous peut-être, encore est-ce bien sûr ?

Et cette autre réflexion que m'a rapportée mon excellent ami, notre secrétaire général, d'une femme de la campagne qui, en regardant nos étiquettes de numéros qui, à cette époque, étaient fournis par la maison « Le Cabalcanis », et qui mettait autour des numéros sa publicité : « Oh ! ils sont tous de la même espèce, c'est tous des Cabalcanis ! »

Croyez-moi, chers lecteurs, on ne s'improvise pas aviculteur du jour au lendemain, pas plus qu'on ne s'improvise agriculteur, apiculteur ou autre. Il faut se documenter, étudier, et à cet effet, je me tiens, ainsi que tous mes amis de « S.A.O. », à la disposition de toutes les personnes qui désirent avoir des précisions sur les différents races dont je possède, faits par des spécialistes, tous les standards.

grand chez la femelle, et sa tête paraît plus petite et plus dégagée.

Chez le mâle, la peau des paupières est bleue ; chez la femelle elle est rouge. Chez le mâle, les barbillons qui pendent à la base du bec sont bleus et bordés de rouge vif ; chez la femelle les barbillons sont entièrement rouges vif.

Pendant la mauvaise saison, où il ne peut trouver sa nourriture, l'oiseau consomme très peu, environ 60 à 70 grammes de graines, fèves, etc. On peut varier son menu autant que possible, car si la pintade n'est pas difficile, elle demande cependant une nourriture assez riche en matières animales. La plume de la pintade a une valeur marchande qui n'est pas à dédaigner. Le plumage peut se faire une fois par an, lorsque la ponte est finie, donc en septembre pour les sujets qu'on conserve, mais partiellement afin de laisser suffisamment de plumes pour passer l'hiver. Il pourrait également se faire en mai, c'est-à-dire deux fois par an, mais alors on diminuerait sensiblement la ponte.

Et je conseille à ceux qui ne le savent pas, d'aller voir notre exposition permanente du Jardin des Plantes qui, avec des animaux de race pure et de concours, leur montrent un grand nombre de races d'animaux, les espèces étant changées très souvent.

Une autre question à son importance dans le choix des sujets : l'âge. Que voulez-vous ? Il est de l'âge des animaux comme de l'âge des gens. Vous ne préférez pas avoir autant de charme à 50 ans qu'à 20 n'est-ce pas ? Eh bien, ne demandez pas à vos animaux ce que vous ne pouvez réclamer de vous-même. Les jeunes sujets de six mois à 2 ans sont certainement les plus qualifiés pour figurer dans les concours.

Une exposition qui présentait un animal (je m'exécuse de ne pas citer, même la race) superbe, qui avait fait prix d'honneur à Paris, à Nantes, pendant plusieurs années, s'étonnait un jour qu'il n'obtienne plus qu'un deuxième prix, puis, l'année suivante, une mention. Et comme elle me rappelait le palmarès, élogieux certes, de sa bête, en me citant des dates, je lui dis que son sujet d'élite avait sept ans passés ! Que voulez-vous, lui dis-je, il fit très beau certes, mais il vieillit. Il a encore quelques restes et c'est tout !

### PREPARATION DES ANIMAUX

Les sujets étant choisis, il s'agit de les préparer. Car n'allez pas croire qu'il suffise de prendre les animaux dans leur poulailler ou leur clapier, les mettre en paniers et les apporter dans les cages du concours ! La toilette s'impose. Que diriez-vous d'une jeune fille se présentant au concours de beauté, puisqu'aussi bien ces concours sont devenus à la mode pour les humains comme pour les animaux, qui se présenterait devant le jury au saut du lit ? Elle n'aurait aucune chance, n'est-ce pas ? Vos animaux non plus.

Il y a dans la toilette de vos animaux, un minimum qu'il ne faut pas négliger. Il faut d'abord leur laver soigneusement les pattes, les sécher puis passer avec le doigt soit de la vaseline soit, mieux, de l'huile de laurier. La crête, lavée, doit aussi être passée à la vaseline, légèrement, ceci lui donne une belle couleur rouge vif.

Si l'animal, surtout chez les pigeons, a des plumes de couleur différente à celles qu'il devrait avoir, en petit nombre, bien entendu, il faut les lui arracher. Pour les lapins, les peigner ou les brosser suivant qu'il s'agit de lapins à poil long ou à poil court, leur « faire » les ongles.

Enfin, les pigeons se baignent, les lapins se salissent peu, mais les poules se salissent et ne se lavent pas, il faut donc, surtout s'il s'agit de plumages blancs, ou même clairs, les laver.

Et voici comment s'y prendre. Faire un bain savonneux, avec du « Lux » pour linge, bien tiède. Y plonger la poule entièrement, les pattes les premières, pour que le bain savonneux pénètre partout, frotter dans le sens des plumes légèrement. Rincer ensuite dans deux eaux tièdes et très propres. Puis sécher les plumes avec un chiffon, toujours dans le sens des plumes. Ensuite mettre les animaux dans un local chaud avec une abondante litière. En faisant l'opération le soir, vous serez surpris de trouver le lendemain matin vos animaux bien blancs, bien propres, un peu de « vernis » aux pattes et à la crête, comme je l'ai indiqué plus haut, et votre bête est enfin prête pour le concours.

Tous ces « trucs » sont légaux et les habitués de nos grandes expositions les pratiquent avec habileté. Mais à côté de cela, il y a des préparations interdites qu'un juge expert d'ailleurs sait bien déceler et qui constituent une véritable métamorphose de l'animal. Pour ne citer que les plus communes, les oreillons ou même les plumes par exemple. Il y a quelques années un exposant avait teinté au bleu de méthylène les oreillons de ses poules « nègre-soie » ; celles-ci ayant tué et l'eau ayant dilué la teinture, de grandes traces bleues tachaient les plumes qu'il devait être blanches ! Fourberie démasquée, animaux délinquants.

Tout ce qui précède est pour la préparation immédiate, mais il existe auparavant une autre préparation : l'élevage des sujets de concours.

Vous pouvez difficilement mettre en reproduction un sujet qui doit concourir, ce qui ne veut pas dire que les sujets de concours sont incapables à la reproduction ou qu'il ne faille pas les faire reproduire, je veux dire qu'un animal destiné à une exposition ne doit pas, dans la période qui précède, reproduire. Vous comprendrez facilement qu'une lapine qui a des petits ou vient d'en avoir n'est pas en forme pour une exposition ; qu'une poule en incubation avec un coq aura des plumes détrempées, arrachées ; qu'un pigeon qui a couvé a les plumes en mauvais état, qu'il ne sont donc pas en « condition » pour obtenir des prix.

Les animaux destinés à un concours doivent donc être préparés dès leur jeune âge, nourriture intensive, ne pas être mis en production avant le concours.

J'ai omis de parler dans la toilette — et ce, intentionnellement — des affections des animaux. Je ne parle pas de maladies, car, bien entendu, tout animal malade ne doit pas figurer au concours, et ne le peut pas d'ailleurs, un service vétérinaire vérifiant tous

Comme les œufs se nourrissent, en majeure partie, d'herbe et d'autres fourrages verts, leur tenue exige très peu de frais. Des surfaces enherbées, telles que bords de chemins, pacages, gazons ras, petits vergers, herbe poussant le long des clôtures et dans les cours qui ne pourraient être employées autrement, peuvent être utilisées lorsqu'on tient des œufs. C'est la raison pour laquelle l'œuf joue un rôle si important dans les petites exploitations rurales. Les œufs peuvent être surveillés par des enfants ou des personnes âgées et le fourrage des plus petites surfaces engazonnées peut ainsi être utilisé. Les orbes, dents de lion, laitue, pourront être cueillis et servis aux oiseaux qui aiment beaucoup ce genre de nourriture. De cette manière, l'alimentation de l'œuf revient peu cher. Cet oiseau joue une aussi haute importance et souvent une plus grande dans les petites exploitations que le mouton dans les exploitations importantes.

Il est possible de tenir des œufs sans cours ou pièce d'eau, mais lorsqu'elles ont des ruisseaux, des rivières et surtout des bassins à leur disposition, leur élevage et tenue sont d'autant plus profitables. Lorsqu'on veut s'adonner à l'élevage des œufs, il faut aménager pour l'hiver un petit bassin près d'une rivière, pour la tribu d'élevage (un jar et 3 à 6 œufs).

Pour la reproduction, il faudra seulement employer des sujets de deux et trois ans qui soient sains, d'une bonne descendance et constitution. Des sujets d'un an ne sont pas aptes à la reproduction. Pour constituer une tribu d'élevage, il est souvent difficile de distinguer le mâle des femelles. Le mâle ou jar est plus trapu et sa conformation est plus robuste que celle des femelles. Sa voix est aussi plus profonde. L'accouplement a lieu souvent lieu sur l'eau, à l'époque de Noël. Les œufs commencent à pondre vers la mi-janvier, les sujets plus âgés un peu plus tôt. Auparavant elles rassemblent des brins de paille pour la construction de leur nid. Il est judicieux de mettre à la disposition de ces oiseaux un nid construit en tuiles et garni à l'intérieur de paille et de foin. Les œufs plus âgés pondent 20 à 30 œufs, les plus jeunes moins. Un œuf d'œuf pèse 150 à 200 grammes.

Lorsque l'œuf s'arrache les plumes du ventre elle manifeste son désir de couvrir. Pendant que l'œuf couve il faut avoir soin de l'enlever tous les jours de son nid pour qu'elle absorbe de la nourriture et évacue ses excréments. La durée de l'incubation est de 23 à 30 jours, et pendant ce temps il faut éviter de déranger les couveuses.

Lorsque les œufs sont éclos on enlève les coquilles et on laissera les petits sous leur mère, pour qu'ils sechent bien. S'il s'agit d'œufs d'œufs qui ne veulent pas couvrir, on les glissera sous une poule ou une dinde. Une poule peut couvrir 5 à 6 œufs d'œufs, une dinde jusqu'à 12. Après avoir laissé les œufs nouvellement venus au monde de deux jours sans nourriture sous la mère, on leur servira une planchette, toutes les trois heures, des œufs écorchés et mélangés à une quantité copieuse d'orties finement coupées et de pain blanc ou d'orge moulu. Une petite addition de fromage blanc est très bonne et réussit bien aux jeunes oiseaux. Les œufs demandent aussi immédiatement de l'eau qu'on leur servira pas trop froide, dans des récipients bas. Lorsque le temps est beau on pourra déjà mettre les petits animaux au bout de 4 à 5 jours dehors sur une surface engazonnée. Ils apprendront ainsi rapidement

les animaux, mais d'affections dues à la négligence. Parmi celles-ci, il en est une que l'on rencontre très souvent encore : la gale des pattes.

Pour l'éviter, il faut que les animaux ne vivent pas dans un milieu humide. Si elle se manifeste, il faut traiter l'animal atteint dès le début avec de la pomade soufrée et des lavages avec une brosse dure au pétrole. Un sujet atteint de gale aux pattes obtient la moitié des points qu'il pourrait obtenir.

Tout ce que je viens d'exposer traite surtout de l'« extérieur » des animaux mais il faut songer aussi que les jeunes prennent en mains les sujets pour s'assurer qu'ils n'ont aucun vice de conformation. Parmi ceux-ci il en est un chez les poules et les pigeons qui est assez fréquent : la déformation du tréchet. Le plus souvent elle ne vient pas d'un défaut de naissance mais bien d'une déviation produite par la faute même de l'éleveur. Souvent, en effet, on laisse les poules et les pigeons se percher trop jeunes alors que les os sont encore mous et le contact du perchoir avec le tréchet l'aplatit, le fait dévier, d'où les brachets et « S ». Il ne faut donc pas laisser les jeunes sujets se percher. Et même lorsqu'ils sont plus vieux, les perchoirs doivent consister en lattes larges de 7 à 8 cm. au moins, plates, et non de barreaux ronds comme on le voit souvent dans les installations rudimentaires et défectueuses. Pour le nettoyage, d'ailleurs, les perchoirs plats sont plus faciles à gratter et à désinfecter.

E. ROBIN.

Président de la Société Avicole de l'Ouest.

Vice-Président de la Fédération Nationale des Sociétés d'Aviculture.

à arracher l'herbe. Cependant il faudra encore leur donner de l'avoine ou de l'orge concassée mélangée à des orties finement hachées. Pour que les jeunes sujets puissent se développer rapidement il est indiqué d'ajouter à cette nourriture un peu de farine de poisson et de farine de viande. Ils mangent aussi volontiers des carottes cuites et hachées. Cependant leur mise en pâturage est de haute importance. Les oiseaux devront toujours se trouver dehors et avoir de l'herbe à leur disposition. Au bout de deux mois environ, les jeunes œufs pourront être nourris tout comme les vieillards. A cet âge, elles se contentent parfaitement de jeune herbe et d'un peu d'avoine ou d'orge.

Lorsqu'on tient seulement quelques œufs, l'on dispose ordinairement d'une quantité suffisante de fourrage vert pour les nourrir. Mais quand on possède un nombre important d'œufs, il peut arriver qu'au printemps celles-ci manquent des herbes ou pâtis nécessaires pour aller pâturer. En ce cas on les mettra dans une tréfilerie pour le fourrage à été coupé, ou dans un pâturage de moutons. Des que la moisson commence, les œufs trouvent, durant des semaines, une nourriture copieuse sur les chaumes. Elles y cherchent avidement les grains tombés sur le sol et ceux restés dans les épis qui jonchent la terre. Quand elles ne trouvent plus de grains, elles absorbent les mauvaises herbes poussées dans les champs. Jusque tard dans l'automne, les œufs trouvent dans les terroirs peu à peu dépouillés de leur récolte une nourriture suffisante.

Les œufs fournissent, au cours de l'été et de l'automne, un important produit, les plumes. La première plumeaison des œufs des poules s'effectue à l'âge de 10 à 11 mois et avant de les sacrifier on obtient en hiver, elles peuvent encore être plumées deux à quatre fois. Les plumes ainsi obtenues représentent une bonne valeur. Cependant il ne faut pas plumer les œufs sous les ailes, parce qu'autrement elles laisseraient pendre celles-ci, ce qui leur donnerait un aspect maculé. Pendant la froide saison, il ne faut pas plumer les œufs.

L'engraissement d'automne et d'hiver des œufs peut avoir lieu de différentes manières. Les œufs qui ont été mis en pâturage dans les champs ayant porté des céréales n'exigent qu'un engraissement de trois semaines, durant lesquelles elles sont tenues dans des loges assez grandes. Elles reçoivent alors des grains, de l'avoine, de l'orge ou du maïs, trois fois par jour et autant qu'elles peuvent absorber. A côté de cela, on leur servira de l'eau avec du gros sable et du charbon de bois. Si les œufs sont au moment de leur mise à l'engrais, très maigres, elles seront d'abord nourries pendant 8 à 15 jours, de pommes de terre, de carottes, de son et d'un peu de blé concassé, ainsi que de grains, puis seulement commencer leur engraissement proprement dit. Les œufs les plus grasses sont placées chacune à part dans une cage spéciale. Ici elles sont gavées trois fois par jour de maïs trempé, d'orge et de pois, ou de nouilles préparées avec du lait et de l'orge concassée.

La tenue des œufs ne peut pas partout avoir lieu dans les mêmes conditions. Dans les exploitations où il est impossible de se livrer à la reproduction, il est indiqué d'acheter au printemps des œufs qui ont été élevés et engraisés ensuite. Là où des pâtis n'existent pas, pour y conduire les œufs, l'on peut laisser pâturer les jeunes animaux, au printemps, dans les prairies, jusque vers la fin d'avril.

Lorsque les œufs devront quitter à cette époque les prairies, elles peuvent être vendues à l'âge de 7 à 8 semaines, à des engraisseurs, ou engraisées dans l'exploitation même, durant 7 à 8 semaines, avec des grains. Les jeunes animaux ainsi engraisés peuvent être vendus à très bon prix, au printemps. Dans les localités où les pâtis n'existent pas, on peut acheter des œufs, au début de la moisson et les conduire sur les chaumes. Les jeunes œufs qui sont seulement tenues sur chaumes ou elles trouvent une nourriture copieuse, peuvent déjà être engraisées en quelques semaines.

La tenue des œufs est une importante branche accessoire, principalement des petites exploitations rurales. Grâce à elle, il est possible d'utiliser des fourrages et des pâtis dont on ne pourrait autrement tirer aucun profit. Le travail que la tenue des œufs exige (surveillance des oiseaux) n'entre guère en ligne de compte, puisqu'il peut être effectué le plus souvent par des personnes âgées et des enfants.

(Journal Agricole d'Alsace et de Lorraine).

## L'AGE DES PIGEONS

Peu de repères pour déterminer l'âge du pigeon. On examine la constance du bec.

Jusqu'à six ou huit mois, il est peu résistant et cède sous l'ongle.

A partir de huit mois, il devient rigide.

D'autre part, sur les vieux sujets on remarque une aile pendante beaucoup moins bien soutenue que chez les jeunes.

## La production de la Basse-Cour

Suivant une enquête menée en octobre dernier et publiée par le Bulletin de l'Office de renseignements agricoles, le nombre des œufs produits annuellement est évalué à 6 milliards 200 millions ; le nombre des poultes à 98 millions, auxquels il faut ajouter 47 millions de poules et coqs, le nombre de lapins produits est de 96 millions.

Pour les poulets, c'est le département de la Loire-Inférieure qui vient en tête avec 9 millions 500 (puls la Saône-et-Loire (5,7), le Cher (3,5), les Basses-Pyrénées (4,960), l'Ain (3,5), l'Aveyron (3,370), l'Ailier (3,5), vingt-deux départements dépassent le million parmi lesquels : Ardèche, B.-du-Rhône, Drôme, Isère... Alpes-Maritimes

mes sont parmi les 4 ayant la plus faible production (40.000).

La véritable patrie des lapins c'est la Somme (11 millions), puis la Loire-Inférieure (8,6), le Nord (4,3), la Moselle (4), la Sarthe (3) ; cinq départements, dont le Vaucluse, ont une population lapinière dépassant 3 millions ; 22 départements dont les B.-A., l'Ardèche et B.-du-Rhône, dépassent 2 millions...

L'ensemble de la production de foies gras fournit 2.421.500 foies, pesant 1.345.850 kg. Les départements les plus gros producteurs sont les Basses-Pyrénées (793.000), la Haute-Garonne (400.000), le Gers (325.000) et les Landes (250.000)...

Le sexe des pintades est très difficile à distinguer, le mâle et la femelle étant de même plumage. Voici cependant quelques particularités qui permettent de les reconnaître : la femelle possède un cri qui lui est propre et qu'on compare au « pourquoi ». Ce cri correspond au coassement de la poule pondeuse, et la pintade, pour le lancer, se tient tout à fait droite, allongant démesurément le cou, tandis que la queue tourne à terre. De plus, le casque orné de la tête est plus fort chez la femelle ; de même la membrane blanche qui enveloppe la tête descend plus bas chez le sexe masculin. Enfin, le barbillon est beaucoup moins

grand chez la femelle, et sa tête paraît plus petite et plus dégagée.

Chez le mâle, la peau des paupières est bleue ; chez la femelle elle est rouge. Chez le mâle, les barbillons qui pendent à la base du bec sont bleus et bordés de rouge vif ; chez la femelle les barbillons sont entièrement rouges vif.

Pendant la mauvaise saison, où il ne peut trouver sa nourriture, l'oiseau consomme très peu, environ 60 à 70 grammes de graines, fèves, etc. On peut varier son menu autant que possible, car si la pintade n'est pas difficile, elle demande cependant une nourriture assez riche en matières animales. La plume de la pintade a une valeur marchande qui n'est pas à dédaigner. Le plumage peut se faire une fois par an, lorsque la ponte est finie, donc en septembre pour les sujets qu'on conserve, mais partiellement afin de laisser suffisamment de plumes pour passer l'hiver. Il pourrait également se faire en mai, c'est-à-dire deux fois par an, mais alors on diminuerait sensiblement la ponte.

# LA VILLETTE

Lundi 4 Avril 1938

Jeudi 7 Avril 1938

## COURS OFFICIELS

| (Viande Netto) |                    |                   |                   |       |
|----------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Espèces        | 1 <sup>re</sup> q. | 2 <sup>e</sup> q. | 3 <sup>e</sup> q. | extra |
| Bœufs          | 11.40              | 9.80              | 8.30              | 12.40 |
| Vaches         | 11.30              | 9.50              | 8.10              | 12.30 |
| Taureaux       | 8.80               | 8.60              | 8.10              | 9.80  |
| Veaux          | 16.60              | 15.20             | 13.60             | 17.90 |
| Moutons        | 17.50              | 12.80             | 10.50             | 18.70 |
| Brebis         | de 9.90 à 11.40    |                   |                   |       |
| Porcs          | 12.14              | 11.56             | 9.00              | 12.70 |

## COURS OFFICIELS

| Viande nette |                 |                    |                   |                   |
|--------------|-----------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Espèces      | ext. (1)        | 1 <sup>re</sup> q. | 2 <sup>e</sup> q. | 3 <sup>e</sup> q. |
| Bœufs        | 12.30           | 11.30              | 9.70              | 8.20              |
| Vaches       | 12.30           | 11.20              | 9.40              | 8.00              |
| Taureaux     | 9.60            | 9.00               | 8.40              | 8.00              |
| Veaux        | 18.00           | 16.90              | 15.50             | 14.00             |
| Moutons      | 18.70           | 17.50              | 12.80             | 10.50             |
| Brebis       | de 9.90 à 11.20 |                    |                   |                   |
| Porcs        | 12.70           | 12.23              | 11.56             | 9.00              |

## Gros bovins

Arrivages : 2.869 bœufs ; 1.912 vaches ; 540 taureaux. — Réserves vivantes aux abattoirs ce matin : 668. — Introductions directes aux abattoirs de la région : 728 ; renvoi : 153 bœufs, 105 vaches, 22 taureaux. — Cours à la livre de viande nette :

Bœufs. — Blancs extras 6 à 6.30 ; première qualité 5.70 à 5.90 ; gros bœufs 5.30 à 5.50 ; gros bœufs 5.40 à 5.60 ; gris de l'Ouest 5.70 à 5.90 ; bons 5.20 à 5.50 ; ordinaires 4.80 à 5.10 ; bretons 5.60 à 5.80 ; ordinaires 4.70 à 5.00 ; bœufs grossiers de toutes provenances 4.20 à 4.50.

GENÈSSES. — Extras blanches 6.10 à 6.50 ; grises 5.50 à 6.20 ; ordinaires 4.90 à 5.40.

VACHES. — Jeunes 5.40 à 5.70 ; bonnes 4.90 à 5.30 ; vieilles 4.10 à 4.80 ; saucisson 2.50 à 3.50.

TAUREAUX. — Bons 5 à 5.50 ; jeunes taureaux 4.50 à 4.90 ; grossiers 4 à 4.40.

## Veaux

Arrivages : 1.671 ; réserves vivantes : 532 ; introductions directes aux abattoirs : 1.514 ; renvoi néant.

Tourangeaux extras 7.50 à 7.80 ; ordinaires 7 à 7.40 ; manœuvres 7.20 à 7.70 ; bons 6.80 à 7.50 ; ordinaires 6.70 à 7.20 ; angoumois 6.80 à 7.20 ; bretons 5.90 à 6.50 ; Bressuire 5.90 à 6.40 ; Vendée 5.80 à 6.40 ; service 5.80 à 6.30 ; brouards 5.50 à 6.30 ; petits veaux 5.10 à 5.10 ; extras 7.90 à 8.

## Ovins

Arrivages : 12.020 ; réserves vivantes : 3.421 ; introductions directes aux abattoirs : 3.835 ; renvoi 60.

AGNEAUX. — Laitons extras 8.60 à 9.40 ; Dishleys mérinos 8.40 à 9 ; mairchins 7.40 à 8.30 ; bretons 7.30 à 8.30.

MOUTONS. — Bretons 7.30 à 7.80 ; Laiton 7.10 à 7.60.

BREBIS. — Poitou 5 à 5.50 ; Dishleys mérinos 4.90 à 5.40 ; vieilles brebis 3.90 à 4.20.

## Porcs

Arrivages : 1.088 ; réserves vivantes : 1.271 ; introductions directes : 4.388 ; renvoi néant.

Extras au détail 8.80 à 9.90 ; maigres Ouest 8.60 à 8.80 ; petits maigres 8.10 à 8.30 ; fond de parquette 8 à 8.20 ; épais 8.30 à 8.50 ; porcs 8.10 à 8.30 ; croissants 8.70 à 8.90 ; Vendée 8.50 à 8.90 ; cochons 6.10 à 6.60.



## Les engrais potassiques et les plantes sarclées

Les plantes sarclées (pommes de terre, betteraves, choux fourragers, etc.) sont toutes extrêmement gourmandes de potasse et demandent toujours de fortes fumures potassiques pour équilibrer l'azote et l'acide phosphorique qui doivent également leur être apportés en quantité suffisante.

Les engrais potassiques ont, de plus, comme action secondaire, importante en temps de sécheresse, de contribuer fortement à retenir l'humidité dans le sol en lui conservant une fraîcheur relative. Si la période de sécheresse que nous subissons depuis le début de février et tout à fait exceptionnellement cette époque de l'année, se continue ou se reproduit en juin, juillet, août, il sera indispensable de forcer cette action de la dose d'engrais potassique utilisée.

Sous quelle forme doit-on apporter la potasse ? Evidemment dans les terres très fortes et marquant de chaux le chlorure reste préférable mais dans les autres cas la syvinité, étant donné qu'on l'emploie à plus forte

## L'entente entre les Industriels et les producteurs de Chanvre

(Suite de notre première page)

Nous avons fait sentir aux intéressés que nous étions prêts à nous organiser dans ce sens et qu'en particulier la puissante Coopérative départementale de la Sarthe se mettrait en action dès que possible.

Il faut croire que ce langage énergique s'appuyant sur une organisation solide existante, fut compris, puisque, le 10 mars, dans une nouvelle et dernière réunion, les industriels, après avoir entendu la discussion, acceptèrent une entente avec les producteurs dans les conditions suivantes :

1<sup>re</sup> Une convention collective de vente fut établie pour l'avenir pour déterminer toutes les conditions dans lesquelles les filateurs achèteraient chaque année les chanvres des producteurs ;

2<sup>e</sup> A partir du 11 mars 1938, les cours du chanvre sont augmentés pour toutes régions et toutes qualités, de 50 francs par quintal.

On mesure ainsi la portée de l'entente intervenue aussi bien pour l'avenir que pour l'immédiat.

Nous avons pu aboutir à ces résultats positifs, sans aide et sans intervention de l'Etat.

Le marché du chanvre reste libre, mais les conditions des transactions seront déterminées d'un commun accord entre filateurs et représentants des producteurs.

Nous aurons l'occasion d'expliquer plus largement, pour les producteurs de chanvre intéressés, le mécanisme de la convention établie et adoptée de part et d'autre.

Mais que chacun se pénétre bien que l'important résultat acquis n'a pu l'être que parce que nos arguments pouvaient s'appuyer sur une organisation prête à déclencher son mécanisme, en l'espèce notre Coopérative départementale, tant il est vrai que pour aboutir à des ententes profitables, il ne suffit pas de crier et de compter seulement sur son juste droit, mais il faut surtout être forts et équipés pour mieux se faire comprendre.

Une autre constatation est aussi à faire à ce sujet : c'est la jalousie qui sévit entre cultivateurs.

Certains producteurs qui ont vendu cher en effet à l'injustice, parce qu'ils ne pourront profiter de l'augmentation.

En effet, l'augmentation s'applique aux chanvres achetés à partir du vendredi 11 mars, lendemain de la réunion interprofessionnelle. Nous avons déjà eu beaucoup de mal à obtenir des industriels pour cette date, nous intervenons près d'eux pour que ceux qui ont vendu le jeudi 10, jour de la réunion, bénéficient de l'augmentation.

Mais les filateurs ne sont donc pas engagés pour les chanvres achetés avant le 11 mars, mais non livrés. Nous voudrions bien qu'ils donnent satisfaction aux intéressés, mais cela dépend uniquement d'eux, car nous sommes toujours en marché libre et ce n'est pas nous qui sommes les acheteurs. Il ne faut donc pas se tromper d'adresse et des industriels sont libres d'accorder ou de refuser à leurs vendeurs les 50 francs pour les chanvres vendus avant le 11 mars, mais non livrés. C'est auprès d'eux et de leurs courtiers qu'il faut intervenir.

Nous avons tout fait pour que l'augmentation se fasse plus tôt afin que tous en profitent.

Fallait-il, sous le prétexte que la campagne était très avancée, ne rien faire du tout et attendre la prochaine récolte pour recommencer les discussions qui auraient pu durer encore plusieurs mois.

Que ceux qui croient à l'injustice se posent les questions suivantes :

1<sup>re</sup> Qu'auraient-ils fait si les cours avaient baissé après achat et avant livraison ;

2<sup>e</sup> Qu'auraient-ils dit si les cours avaient augmenté pour toute autre cause que l'entente intervenue entre producteurs et acheteurs ne serait-ce par exemple que l'augmentation du cours de la livre sterling.

Poser les questions c'est les résoudre.

Il est déplorable que beaucoup alimenteraient mieux que les cours n'ont pas augmenté pour que leurs voisins n'en profitent pas.

C'est encore de cette manière que certains cultivateurs ont la conception professionnelle, tout en se plaignant en même temps que la classe paysanne ne soit pas défendue.

Dans leur égarement, ils ne voient même pas que l'augmentation immédiate des cours, si elle ne profite qu'à quelques-uns cette année, profitera à tous pour la prochaine récolte, puisqu'à ce moment-là nous d'écarterons avec les industriels sur des prix de base dans lesquels sera incorporée l'augmentation de 50 francs.

Ils ne comprennent même pas que l'entente intervenue avec les industriels leur servira pour l'avenir.

Mais dans notre pauvre classe paysanne, c'est comme cela : l'éleveur jalouse le producteur de blé, le producteur de pommes de terre envie le producteur de chanvre, les producteurs de chanvre se mangeraient volontiers entre eux, etc...

Pendant ce temps-là, les industriels imposent leur prix, les ouvriers revendiquent à l'unisson, les fonctionnaires se disciplinent, les spéculateurs font leur métier... Pauvre agriculture !

L. CHASERANT.

## La hausse de la viande suffit-elle à couvrir la hausse des prix de revient ?

Rapport présenté par M. Henri ROUY à l'Assemblée Générale des producteurs de viande

Les prix actuels à la consommation n'absorbent pas une augmentation très supérieure à celle des prix à la production en raison de l'accroissement des charges intermédiaires.

On peut répondre affirmativement sans aucun hésitation. Si l'on rapproche les prix actuels de la viande au détail de ce qu'ils étaient en 1930-31, on constate qu'ils sont d'une façon générale supérieurs aujourd'hui, tandis que les prix à la Villette et, à plus forte raison, les prix à la production ont au-dessous de ce qu'ils étaient alors.

Ainsi, le dernier indice pondéré des prix de détail de la boucherie à Paris par rapport à la moyenne 100 en 1930 s'établit pour février à 108.8 alors qu'à la Villette, le même indice pondéré calculé sur les cours officiels du bétail s'établirait à 100 en chiffre rond.

Quant au prix de détail du bœuf à Paris, relevé par la Statistique Générale de la France tous les mois, il était pour les deux derniers relevés (janvier et février), de 33 francs au kilo contre 30 et 31 fr. en janvier et février 1931, tandis que, par rapport aux mêmes époques, le cours officiel du bœuf première qualité à la Villette s'établit respectivement à 11.13, et 11.10 contre 12.20 et 11.93.

Sans multiplier les chiffres et les comparaisons par rapport aux niveaux de 1935 par exemple, il faut signaler pourquoi, depuis deux ans et récemment surtout, la marge entre la production et la consommation s'est de nouveau élargie.

Rappelons d'abord que cette marge est la différence entre les recettes et les débours des intermédiaires qui interviennent dans le circuit.

Les recettes, en dehors de la vente de la viande, résultent de la vente des éléments du cinquième quartier, cuir et suif notamment.

Or, après un bon départ, la revalorisation de ces deux catégories de produits apparaît de nouveau très compromise et une nouvelle baisse s'est manifestée depuis deux mois.

L'indice actuel des prix est inférieur à 4 pour les cuirs de gros bétail et ne dépasse guère 3 pour les suifs.

Il y a donc pour l'éleveur un manque à gagner très net du fait du prix trop bas de ces éléments, commandés eux-mêmes par la faiblesse du marché mondial.

En regard de ces recettes insuffisantes, le chapitre « débours » s'est trouvé gonflé depuis deux ans à tous les échelons.

— hausse de 40 % sur les prix de transport du bétail et des viandes, subie intégralement par la production, et cela même en double lorsqu'il s'agit de viande qui passe par le stade de l'embouche ;

— hausse des salaires à l'échelon des gros :

a) Chez le vendeur à la commission, tout d'abord, commissionnaire du marché et mandataire aux Halles. Il faut signaler toutefois que ces hausses ne se sont pas traduites, à la Villette du moins, par un relèvement des tarifs de commission, ce qui aurait d'ailleurs été mal accueilli par les expéditeurs, ceux-ci n'ayant pu obtenir aucun abaissement de ces tarifs à l'époque de la plus forte mévente ;

Aux Halles, les commissions étant calculées en pourcentage, la hausse des prix a permis aux mandataires d'absorber jusqu'à une certaine limite leurs charges nouvelles.

En revanche, sur les frais accessoires, taxes et droits municipaux aux Halles, affouragement des animaux à la Villette, les relèvements opérés ont eu leur répercussion directe pour les expéditeurs.

b) Chez le boucher en gros parisien, d'importantes relèvements de salaires ont eu lieu à diverses reprises et ont vivement réagi sur ses frais généraux, étant donné l'importance dominante de l'élément main-d'œuvre dans cette spécialité. Les taux de plusieurs taxes municipales ont également été relevés dans les abattoirs.

Sans doute, le marché de la viande en gros aux abattoirs est séparé du marché aux bestiaux et la loi de l'offre et de la demande y joue son rôle à part. Néanmoins, on doit admettre que dans l'ensemble le cheffilage parvient à récupérer sur son acheteur, le boucher détaillant, ses débours supplémentaires.

Ceux-ci se trouvent donc aujourd'hui

## La journée du Miel à la Foire Commerciale

Voici le programme de la journée du Miel qui aura lieu le 14 avril 1938 à la Foire Commerciale de Nantes.

A 9 heures : Installation des Stands des Apiculteurs devant le Palais de l'Automobile.

A 10 heures : Au cinéma de l'Exposition : projection d'un film très intéressant sur l'apiculture moderne. — Entrée gratuite.

De 10 h. à midi : dégustation gratuite du bon Miel de Bretagne par les Enfants des Ecoles, des Garderies, des Patronages, etc...

A 14 heures, salle des Conférences :

1) Conférence sur l'utilité des Abeilles en agriculture et sur le profit qu'on peut en tirer ; 2) Réunion du conseil d'administration de la Fédération Apicole de la Bretagne ; ordre du jour : étude des moyens de défense du Miel de Bretagne, 1<sup>er</sup> comme miel de consommation, 2<sup>e</sup> comme miel d'industrie.

A 14 h. : Distribution gratuite aux enfants, de 5.000 petits pots de Miel de Bretagne, pour en étendre la consommation.

De 14 h. à 16 h. : Au cinéma de l'Exposition : nouveau film sur le Royaume des Abeilles. — Entrée gratuite.

Toute la journée il sera vendu des produits apicoles : miel, cire, pastilles au miel, pain d'épices, hydromel, aux stands des Apiculteurs récoltants.

La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure.

## Le marché du bétail

Le marché du bétail de boucherie et des viandes a été des plus calmes pendant le mois de Mars.

La consommation, déjà faible en cette période de Carême, s'est trouvée encore réduite à cause de la température, anormalement douce pour la saison. L'écoulement de la viande a été par suite assez irrégulier et la demande sur les marchés a été, de ce fait, lente et hésitante pour absorber des arrivages pourtant modérés dans l'ensemble.

En ce qui concerne le bétail d'élevage, la diminution de l'épizootie aphteuse permet un meilleur approvisionnement des foires et marchés, au moins en quantité, car les sujets de bonne qualité sont toujours un peu rares. Les acheteurs sont d'ailleurs plus nombreux et recherchent surtout les herbagers et les amoullants.

Pour les animaux d'élevage, les cours marquent une amélioration sensible et la tendance est fermement orientée.

Pour la boucherie, la tendance est plus calme, un peu irrégulière et très sensible à l'approvisionnement.

Les ventes de cuirs et peaux à la fin de mois accusent du mieux, dans la plupart des cas, un léger tassement par rapport à fin Février.

combattre les rougeurs des nouveau-nés, l'eczéma infantile, les gerçures des seins, les dartres

**POUR Pommade CALMYL**

s'enlève sans difficulté après usage

5 fr. dans toutes les Pharmacies ou Laboratoire PINCHINAT 12, rue Jemmapes - NANTES

ENGRAIS DE BASE

**DE CHAUX SUPERPHOSPHATE**

## Les cultivateurs de Seine-et-Oise et la défense des légumes secs

Au cours d'une réunion tenue à Arpajon, les cultivateurs et commerçants en haricots et légumes secs des arrondissements de Versailles, Carheil, Etampes et Rambouillet, ont voté le vœu suivant :

« Considérant que les cours des haricots et légumes secs ne cessent de baisser depuis 1936 ; que ces baisses successives ont causé des pertes considérables aux cultivateurs et aux commerçants ; que, dans de pareilles conditions, les cultivateurs sont réduits à ne plus ensemencer des haricots et des légumes secs si une revalorisation immédiate et certaine, pour l'avenir, des cours ne leur est pas assurée ;

« Demandent : 1<sup>re</sup> la suppression des importations de haricots et légumes secs ; 2<sup>e</sup> l'élevage immédiat du

droit de douane à 500 fr., équivalent au prix de revient, à la culture, du quintal de haricots et légumes secs ; 3<sup>e</sup> l'attribution d'une prime de 150 à 200 fr. par quintal, accordée aux exportateurs de haricots et de légumes secs ; 4<sup>e</sup> l'obligation pour l'armée, la marine et l'assistance publique, de ne consommer que des légumes secs de provenance française. »

N'attendez pas la chute des fruits pour déplorer les méfaits des pucerons. Dès maintenant, détruisez-les en employant un puissant insecticide qui a fait ses preuves dans les immenses vergers de Californie : VOLCK.

Demandez tous renseignements au Département VOLCK, Standard Française des Pêches, 83, Avenue des Champs-Élysées, Paris, qui vous les enverra gratuitement.

Ah! si j'avais...

VOUS qui poursuivez un rêve VOUS qui souhaitez un meilleur destin... ne laissez pas passer VOTRE CHANCE

Prenez le BON BILLET de la LOTERIE NATIONALE

BOUILLE

**MACCLESFIELD**

de Cuivre pur

GARRIGUE & CHALLOU, Agents Généraux-Bordeaux

**FERDINAND**

Copyright P. B. Box & Copenhagen 254

## Offres et Demandes

(Service réservé à nos Adhérents)  
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,  
3, Place Petite-Hollande, NANTES

**TARIF**  
Pour une seule insertion : 6 fr.  
par annonce de 5 lignes maximum  
1 fr. 25 par ligne supplémentaire

### OFFRES

19. — TRES BELLES GRIFES  
D'ASPERGES sélectionnées « Grosse  
hâtive d'Argenteuil ». Félix JOUIS,  
Pierre-Perce, La Chapelle-Basse-Mer  
Loire-Inf.

56. — A LOUER de suite, environ  
1 ha. 1/2 de vignes en plein rapport  
avec habitation, cellier, pressoir et  
tous accessoires. S'adr. à M. Clouet,  
expert, La Chapelle-sur-Erdre.

57. — SOLDES beaux plants de vigne  
racinés Seibel rouge 5455-6438, S'adr.  
Pennegat, viticulteur, Guérande (L.-I.)

### DEMANDES

162. — ON DEMANDE un commis  
jardinier pouvant conduire une tenue.  
S'adresser au Syndicat.

163. — JEUNE FILLE 24 ans de  
demande place bonne à tout faire dans  
maison bourgeoise. S'adresser au  
Syndicat.

164. — MENAGE 40 ans, deux en-  
fants, demande place chez jardinier  
pour culture maraîchère, ou maison  
bourgeoise. S'adresser au Syndicat.

165. — ON DEMANDE pour en-  
viens de Nantes, jeune homme céliba-  
taire, jardinier tous maîtres, nourri,  
couché blanchi. Ecrire au Syndicat.

166. — ON DEMANDE jeune homme  
18 à 30 ans, pour culture toutes ma-  
nières. Libre de suite. S'adresser au Syndicat.

167. — ON DEMANDE jeune homme  
pour travaux culture, les ma-  
nières. Libre de suite. Bonnes références exi-  
gées. S'adresser au Syndicat.

168. — SUIS ACHETEUR, nourris-  
seur occasion pour élevage porcs plein  
air. Jument légèrement taffée, les 4 ans,  
avec ou sans poulain. Alexandre M-  
vaut, à Kergal, Arzal (Morbihan).



du LAIT meilleur  
et plus abondant

Utilisez le riz, comme ali-  
ment de complément. Et  
vous verrez que votre  
production de lait aug-  
mentera de façon notable.



### Destruction des Taupes

Précédents anciens, très efficaces pour  
la destruction des taupes. La boîte,  
10 francs, transmet les commandes  
au Syndicat.

### Pommade contre le Varron

6 francs le pot  
ou 10 francs les deux pots.  
En vente au Syndicat.

### LES FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Lundi 11. — La Chapelle-des-Marais,  
Vernay, Guérande, Nozay, Tourvau,  
Vertou.  
Mardi 12. — Boussey, Derval, Loroux,  
Botevaux.  
Mercredi 13. — Carquefou, Guémené,  
Herbignac, Saint-Philbert-de-Grandlieu,  
Telles.  
Jeudi 14. — Algrèfeuille, Genrouet,  
Le Landreau, Saint-Léger, Vigneux (à la Pâque).  
Vendredi 15. — Clisson, Nort, Sévère,  
La Grippière, Saint-Herblon, Ste-  
Fuzanne, Saint-Herblain (à l'Immacu-  
lée-Conception).  
Samedi 16. — Quilly.  
Dimanche 17. — Notre-Dame-des-  
Landes, Varades.

## Nos Mercuriales

### Grains et Farines

Sarrasin « Bretagne », 160 ; avoine  
grise ou noire « Bretagne », 124 ;  
avoine bigarrée « Bretagne », 120 ; orge  
indigène « Côtes-du-Nord », 147 ; orge  
Maroc, 151 ; Son région, bonne fabri-  
cation, 95 ; mais Indo-Chine, 129 ; riz  
Saigon, N° 1, 138.

### Pailles et Fourrages

Paris. — Marché libre. Les 100 kilos,  
départ : Centre, Ouest, Nord :  
Paille de blé, 11 à 13 ; d'avoine, 10 à  
12 ; d'orge ou escourgon, 9 à 10.  
Poin Midi, 25 à 26 ; Luzerne, 32 à 34 ;  
Trèfle, 30 à 31.

### Animaux de Boucherie

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE  
DE NANTES  
ET DE LA CAMPAGNE

Cours du 1<sup>er</sup> avril 1938 :  
452 veaux. — Première qualité, le  
kilogramme sur pied, 5,50 à 6 ; moyenne, 6,75.  
A déduire pour la campagne 1 fr. par  
kg, moyenne 5,75.

26 bœufs. — Devant : première qua-  
lité, le 1/2 kg. net, 3,75 à 4,25 ; deuxième,  
3 à 3,50 ; troisième, 2,25 à 2,75.  
Derrière : première qualité, le 1/2 kg.  
à 7,50 ; deuxième, 6,25 à 6,75 ; troi-  
sième, 5,50 à 6.

214 moutons. — Première qualité, le  
1/2 kg., 9 à 9,50 ; deuxième, 7,75 à 8,75.  
Agneaux sans tarif.

### Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP-DE-MARS  
Nantes, 6 Avril.

Artichauts, les 12, 24 ; asperges, la  
botte, 9 ; betteraves, les 12, 12 ; carottes  
nouvelles, la botte, 2,25 ; carottes  
vieilles, le kilo 1,25 ; céleri rave, les 6,  
11 ; choux pommés, les 16, 18 ; choux  
fleur, la pièce 1 ; cresson, les 12, 12 ;  
endives de pays, le kilo 3 ; escaroles  
les 12, 8 ; laitues, les 12, 9 ; navets, le  
paquet, 1,25 ; oignons, le paquet, 2,25 ;  
oignons secs, le kilo, 7 ; poireaux, la  
botte, 15 ; radis, les 12, 12 ; tomates,  
le kilo, 1,50 ; scorsonères, le pa-  
quet, 3,25 ; saïsis, le paquet, 3,50 ;  
pommes de terre nouvelles, le kilo, 2 ;  
pommes de terre vieilles, le kilo, 0,70.

### MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 6 avril 1938.

Pommes de terre  
Les 100 kilos, en vrac, départ : Sau-  
cisse rouge : Bretagne toute venante,  
42 à 48 ; grosse tréte, 47 à 55 ; Polonois,  
55 ; Loiret, 45 ; Loire-Inférieure, 45 ;  
Early, 45 ; Sarthe, Mayenne, Touraine,  
Poitou, 70 ; Idéal, Nord, 55 ; Institut  
de Beauvais : Sarthe 36 ; Wohlmann :  
Seine-et-Oise, 34 ; Géantes bleues ou  
blanches et Maerker : Bretagne, 32 à  
33 ; Eerstelingne : Nord, 80 à 82 ; Oise  
Alme 60 à 70 ; Somme, 75 à 80 ; Sar-  
the, 65 à 68 ; Maine-et-Loire, 70 ; Loiret  
75 à 78 ; Roule jaune : Bretagne 35 ;  
Sarthe, 41 à 42 ; Mayenne, 41 ; Maine-  
et-Loire, 42 ; Loiret, 45 ; Creuse, Auver-  
gne, 38 ; Alsace 35 ; Rosa : Maine, Ar-  
denne, Meuse, 80 ; Sarthe, sans offres ;  
Loiret, 75 à 78 ; Bretagne, 65 à 68.

Carottes  
Peu d'affaires en vieilles, de 80 à 100  
selon sorte.

Navets  
Marché ferme. 35 à 45, départ.

Oignons  
Oignons d'Egypte, départ Marseille,  
390 à 400.

### Légumes secs

Les 100 kilos, logés, départ : flageo-  
lets Nord, 310 ; fèves Nord 335 ; Ven-  
dée 225 ; chevriers Arpaçon, Dourdan  
extra 235 ; pois 290 ; ordinaires 200-230 ;  
plats Midi, gros 305, extra 325 ; cocos  
Landes 310 ; brétons Vendée 310 ; pois  
ronds Nord 200 ; pois décortiqués 335 ;  
lentilles vertes du Puy 295 et Cantal  
260.

### Cours des Vins

La harrique, prise au cellier, et sui-  
vant régions  
MUSCADET 1937 ..... 1000 à 1300  
GROS-PLANT 1937 ..... 450 à 550  
SHIRAZ 1937 ..... 350 à 450  
ROUGE de pays : le degré fran-  
que : 35 francs.

## MARCHÉS RÉGIONAUX

### MARCHÉ TALESNAO

BEUF. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> caté-  
g., 8-15 ; 2<sup>e</sup> caté., 4-50-5 ; 3<sup>e</sup> caté.,  
2.

VEAU. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> caté-  
g., 8-12-50 ; 2<sup>e</sup> caté., 7-8-50 ; 3<sup>e</sup> caté., 7.  
MOUTON. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> caté-  
g., 12-13 ; 2<sup>e</sup> caté., 9-11 ; 3<sup>e</sup> caté.,  
7.

PORC. — Le demi-kilo : 6-50-50.

BEURRE. — Le demi-kilo : 9-10.

ŒUFS. — La douzaine : 5-5-25.

POULETS. — Le demi-kilo : 9-10.

LAPINS. — Le demi-kilo : 7.

CANDE, 4 avril. — Blé, les 100 kg.,  
139 ; orge, les 100 kg., 165 à 170 ; avoine,  
les kg., 140 à 145.

Poulets, la couple, 30 à 30 ; poulets, la  
couple 38 à 40 ; canards, la couple 34 à  
38 ; oies courantes, la pièce, 21 à 26 ;  
lapins, la pièce 12 à 15 ; pigeons, la cou-  
ple 10 à 11 ; œufs, la douzaine, 5 à 5,25 ;  
beurre, la livre 8,50 à 9.

Porc gras, le kilo, 7,75 à 8 ; porc ma-  
igre, le kilo 7,75 à 8 ; porcelins, la pièce  
210 à 260.

CHATEAUBRIANT, 6 avril. — Blé,  
taxé ; avoine, 145-150 ; orge, 178-180 ;  
sarrasin, 168-170 ; son 125-130.

Les 500 kilos : paille 160-162 ; foin  
230-250.

Cure, la barrique : ordinaire 122-125,  
première qualité 128-130, droits en sus.

Beurre : en gros, 15, le kilo ; détail  
13 ; beurre fin 20-21 ; œufs, 4,75 à 5,25  
la douzaine ; la couple, 38-45 ;  
poulets gras, 40-45 ; moutons 23-25 ; ce-  
nards, 45-50 ; pigeons, 12-12,50 ; lapins  
domestiques 12 à 14, la pièce.

Animaux de boucherie : le kilo sur  
pied : bœufs, 4,50 à 5 ; taureaux 4,40 à  
4,50 ; vaches 3,50 à 4 ; génisses 5,50 à 6.

Bonnes vaches amouillantes 2,500 à  
3,200 ; un peu inférieures 2,000 à 2,400 ;  
bonnes bretonnes, mêmes conditions,  
1,500 à 1,800 ; les autres 1,300 à 1,500.

Vaches d'herbage, les 100 kilos, man-  
dés avec dents de lait, 2,500 à 3,000 ; les  
autres 1,800 à 2,500 ; bonnes génisses,  
2,400 à 2,500 ; bœufs 2 et 4 dents 2,000  
à 2,300 ; vœux d'un an, 800 à 1,000.

Bœufs accomplis, de 6,000 à 6,500 la  
paire.

Porcs gras la livre : porcs de lait,  
2,50 à 2,50 et plus ; de 2 à 3 mois, 3,50 à  
4,50 ; jeunes truies reproduction, 400 à  
500.

Bons chevaux de trait 3 à 6 ans, 5,000  
à 6,000 ; plus âgés, 3,500 à 4,500 ; po-  
lichés 2 ans, 3,800 à 4,000 ; d'un an 3,000  
à 3,500 ; chevaux de boucherie, de 1,300  
à 2,500, suivant poids et qualité.

### BLAIN

Foire du 5 avril. — Fort peu impor-  
tante. Pas de bœufs sur le champ de  
foire, seulement une trentaine de va-  
ches et génisses et quelques génisses.  
Pas de beaux sujets. Presque pas de  
marchands, quelques cultivateurs.

Cours très fermes cependant. Vente  
très médiocre. En résumé mauvaise  
foire à tous les points de vue, et pour-  
tant la fièvre a été une disparu.

Les vaches et génisses suivant âge  
et qualité se vendaient entre 500 et  
2,400 francs. Une ou deux ont été  
offertes à 2,700 francs, mais n'ont pas  
trouvé d'acheteurs à ce prix.

Bœufs : 4,80-5,10, le kilo ; taureaux  
4,70-5 ; vaches, suivant âge et qualité  
3,70-4 ; génisses 4,50-5,40 ; vœux 6,50 ;  
moutons et agneaux 5-6,50, le kilo.

Porcs gras 7,50-7,80 ; porcelets de six  
semaines à 2 mois, 170-230 fr. pièce ;  
coursants 120-130 fr. pièce.

Beurre laitier 11,0-12, la livre ;  
beurre ordinaire 10-10,50 ; œufs 4,25-  
4,50 ; lait 1,50, le litre.

Volailles. — Poules et poulets, sui-  
vant âge et qualité, 20-22 fr. la couple  
(6-60 fr. la livre, vif) ; oies 35-40 fr.  
la pièce (6-60, le kilo vif) ; canards 15-  
26 (6-60 fr. le kilo vif) ; pigeons  
7-8,50, la paire ; lapins domestiques  
12-25 (6-6,25, le kilo vif).

Blé 191 fr. (taxe officielle) ; farines  
163-165 ; sons 135-145 ; seigles 135-140 ;  
orges 145-155 ; sarrasin 160-165, les  
100 kilos.

Paille 150-160, les 500 kilos ; foin  
145-150, les 500 kilos.

Cidre 120-140, la barrique de 225 litres  
(droits de circulation en sus) ; au dé-  
tail, 1 fr. le litre.

Pommes de terre 55-70 fr., les 100 kgs  
suivant espèce.

LA ROCHE-BERNARD. — Blé,  
cours officiel ; avoine, les 100 kgs 148-  
150 ; blé noir 150-155 ; seigle 140-145 ;  
orge 180. Fourrages, les 500 kgs :  
foin 150-160 ; paille 140-150. Poules,  
la couple : gros 50-60 ; moyens 40-50 ;  
petits 30-40 ; canards, la pièce 18-20 ;  
oies 30-35 ; pigeons, la couple 10-12 ;  
lapins, la pièce 18-25. — Œufs, la dou-  
zaine 4 à 4,25 ; beurre, le demi-kilo  
7 à 8,50. — Cidre, la barrique 140,  
droits en sus. — Bœufs gras, le kilo sur  
pied, 4,50-5 ; bœufs de travail, la  
paire 5,500-6,500 ; vaches grasses, le  
kilo 3,75-4,25 ; vaches laitières, l'unité  
1,500-2,300 ; taureaux, le kilo 3,50-4 ;  
vœux, la paire 3,500 à 4,800 ; vœux de  
lait 5,50-7,50 ; génisses 1,200-1,750 ;  
moutons, le kilo 6,50-9 ; porcs 7,75-8.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC. —  
Poulets gros la couple 35 à 40 ; moy.,  
28 à 32 ; petits 20 à 25 ; lapins, la  
pièce 15 à 18 ; œufs, la douzaine 3,60  
à 4,20 ; beurre, le demi-kilo 8,50 à 9,50.  
Vœux : amandés et vendus 25 ; le  
kilo 6,50 à 8.

CLISSON. — Blé 191 ; farine 264 ;  
avoine 140 ; blé noir 180 ; son 110 ;  
pommes de terre 45 à 65 ; les 500 kilos,  
foin 240 ; paille 150 à 165 ; poulets  
gros, la couple 50 à 60 ; moyens 41 à  
49 ; petits 35 à 40 ; lapins, la pièce  
15 à 25 ; œufs, la douzaine 4,50 ;  
beurre, le demi-kilo, de ferme 9,50 à  
10 ; beurre de beurrier 10 ; bœufs  
gras, prix du kilo, sur pied 4 à 5 ;  
bœufs de travail, la paire 6,500 à 9,000 ;  
vaches grasses, le kilo 4 à 5 ; vaches  
laitières 2,000 à 4,000 ; vœux 7 ; porcs  
8,20 ; porcs de lait 200 à 250.

PORNIC. — Blé, prix officiel ;  
avoine 136-138 ; orge 134-135. — Foin,  
les 500 kilos : 128-130 ; paille 125-128.

Poulets gros, la couple 33-34 ;  
moyens 30 ; petits 25-27 ; canards, la  
pièce 12-14 ; pigeons, la couple 10-12 ;  
lapins, la pièce 12-14. — Œufs, la dou-  
zaine, 5 ; beurre, le demi-kilo 8,50-10.

SOCIÉTÉ NATIONALE  
des Chemins de Fer  
Français

Puisque vous devez aller à  
LA FOIRE EXPOSITION de l'OUEST  
à NANTES

sachez que la Société Nationale  
des Chemins de Fer Français  
délivre les 9, 10, 14, 16 et 17 avril 1938  
pour Nantes

au départ des gares situées sur les  
sections de lignes de :

Châteaubriant, Angers, Guérande,  
Le Croisic, Segré, Rennes, Pornic,  
Lugon, à Nantes.

Redon à Savenay ; Palmbeuf à St-  
Hilaire-de-Chalons ; Croix-de-Vie - St-  
Gilles à Combourg ; Les Sablons  
d'Olonne, Sainte-Pazanne, à la Roche-  
sur-Yon ; Clisson à Bressuire.

Des billets d'aller et retour, 3<sup>e</sup> classe  
à demi-tarif, valables le jour de la  
délivrance sans faculté de prolongation.

Visitez le stand de la Société Natio-  
nale des Chemins de Fer Français.

Renseignez-vous dans les gares in-  
teressées.

ENTENDU HIER AU MARCHÉ :

C'était hier jour de marché à B...  
De bon matin, le petit bourg avait at-  
tiré à lui tous les paysans, tous les  
fermiers, d'alentours. Celui-ci tenant  
par le hcol sa bête qui le suit d'un air  
morne, l'autre dans sa carriole, tout ce  
monde s'est pressé, bousculé, interpellé.

Puis l'animation calmée peu à peu,  
chacun se retire en recueillant men-  
tellement les bonnes affaires qu'il a  
trouvées. On se salue, on s'incline à trin-  
quer chez la mère Annette.

— Tiens, le François ! Ça a bien  
marché, mon gars ?

— Couc-couça, réplique l'autre sans  
se compromettre. Une cigarette, père  
Jérôme ?

— C'est pas de refus, le François,  
puisque c'est des Gauloises vertes. Moi  
aussi, je fume toujours des cigarettes  
sans nicotine. Seulement, personnel-  
lement, je préfère les Celtiques vertes.

C'est plus doux à fumer, et c'est du  
gros module, comme ils disent.

— Je sais, c'est aussi du « caporal  
doux », comme mes gauloises. Mais les  
Celtiques ou même les Gitanes en ca-  
poral doux sont justement un peu  
douce pour moi, voyez-vous...

— Il n'y a pas à dire, mon gars.  
Mais la Régie fait bien les choses :  
on en a pour tous les goûts.

— C'est bien vrai, Tenez, le grand  
René m'a fait goûter l'autre jour des  
nouvelles cigarettes, les « Anic » qui  
sont aussi sans nicotine. Seulement,  
c'est différent comme procédé.

Dans les cigarettes en « caporal  
doux », les Gauloises ou les Gitanes ou  
les Celtiques, c'est le tabac qui est dis-  
crotinisé avant la fabrication des ci-  
garettes.

— Et les autres, les « Anic » ?

— Les Anic sont fabriquées directe-  
ment avec du tabac ordinaire. C'est  
un bout filtrant qui retient la nicotine  
au moment où on les fume. Vous qui  
aimez les cigarettes douces, père Jérôme,  
vous devriez les essayer : elles sont  
plus douces encore que les Gitanes ou  
les Celtiques en « caporal doux ».

— Et ça vaut cher, les « Anic » ?

— Du tout ! elles coûtent 4 fr. 50 le  
paquet de vingt. Et pourtant ce sont  
des cigarettes extra-douces, très bien  
présentées.

Il n'a plus le sens de la mesure et  
c'est ce qui le perd.

— Souhaitons-le. Mais rappelez-  
vous que, si lunatique, comme dit Bas-  
tien, si déséquilibré, si dégénéré qu'il  
soit, Buxton, je l'ai constaté, est avant  
tout un névropathe. A défaut de cou-  
rage, il peut, sous le coup d'un accès  
de rage, d'une frénésie de vengeance ou  
d'une phobie rouge, avoir, en ré-  
flexe, un ressalement de nerfs aussi redou-  
table qu'imprévu. L'ami et le médecin  
vous devaient cet avertissement. Sur  
ce, la séance est levée. Je retourne à  
la clinique.

— Et moi au manoir, dit Bastien.

Verseuil reconduisit le docteur jus-  
qu'à son auto, tandis que le jeune châ-  
telain, avide de détails sur le plan  
mystérieux, retenait son garde dans le  
vestibule et le questionnaire.

Elisabeth était demeurée seule dans  
la bibliothèque. Elle songeait aux di-  
vers incidents du concubinage. L'allu-  
sion aux risques qu'allait courir son  
ami, tenez-vous sur vos gardes. Soyez  
prudent et de sang-froid.

— Buxton est un lâche, répliquait le  
jeune homme avec mépris. Ce que, à  
Song-Hai, j'ai su de son passé prove-  
que, fougueux dans la liberté, il des pla-  
sirs qu'offrent les colonies, il est veule  
et sans énergie en face des dangers et  
des responsabilités de la vie. Vol et  
meurtre impunis lui font croire que sa  
chance durera toujours. Preuve en est  
son imposture aussi folle qu'hotée.

Il n'a plus le sens de la mesure et  
c'est ce qui le perd.

— Souhaitons-le. Mais rappelez-  
vous que, si lunatique, comme dit Bas-  
tien, si déséquilibré, si dégénéré qu'il  
soit, Buxton, je l'ai constaté, est avant  
tout un névropathe. A défaut de cou-  
rage, il peut, sous le coup d'un accès  
de rage, d'une frénésie de vengeance ou  
d'une phobie rouge, avoir, en ré-  
flexe, un ressalement de nerfs aussi redou-  
table qu'imprévu. L'ami et le médecin  
vous devaient cet avertissement. Sur  
ce, la séance est levée. Je retourne à  
la clinique.

— Et moi au manoir, dit Bastien.

Verseuil reconduisit le docteur jus-  
qu'à son auto, tandis que le jeune châ-  
telain, avide de détails sur le plan  
mystérieux, retenait son garde dans le  
vestibule et le questionnaire.

Elisabeth était demeurée seule dans  
la bibliothèque. Elle songeait aux di-  
vers incidents du concubinage. L'allu-  
sion aux risques qu'allait courir son  
ami, tenez-vous sur vos gardes. Soyez  
prudent et de sang-froid.

— Buxton est un lâche, répliquait le  
jeune homme avec mépris. Ce que, à  
Song-Hai, j'ai su de son passé prove-  
que, fougueux dans la liberté, il des pla-  
sirs qu'offrent les colonies, il est veule  
et sans énergie en face des dangers et  
des responsabilités de la vie. Vol et  
meurtre impunis lui font croire que sa  
chance durera toujours. Preuve en est  
son imposture aussi folle qu'hotée.

Il n'a plus le sens de la mesure et  
c'est ce qui le perd.

— Souhaitons-le. Mais rappelez-  
vous que, si lunatique, comme dit Bas-  
tien, si déséquilibré, si dégénéré qu'il  
soit, Buxton, je l'ai constaté, est avant  
tout un névropathe. A défaut de cou-  
rage, il peut, sous le coup d'un accès  
de rage, d'une frénésie de vengeance ou  
d'une phobie rouge, avoir, en ré-  
flexe, un ressalement de nerfs aussi redou-  
table qu'imprévu. L'ami et le médecin  
vous devaient cet avertissement. Sur  
ce, la séance est levée. Je retourne à  
la clinique.

— Et moi au manoir, dit Bastien.

Verseuil reconduisit le docteur jus-  
qu'à son auto, tandis que le jeune châ-  
telain, avide de détails sur le plan  
mystérieux, retenait son garde dans le  
vestibule et le questionnaire.

Elisabeth était demeurée seule dans  
la bibliothèque. Elle songeait aux di-  
vers incidents du concubinage. L'allu-  
sion aux risques qu'allait courir son  
ami, tenez-vous sur vos gardes. Soyez  
prudent et de sang-froid.



CONSERVATEUR  
DES ŒUFS  
LE MEILLEUR  
LE MOINS CHER

LABORATOIRES GROUPELON  
3, rue Littré, NANTES

La vigne Le blé

Primrose  
ENGRAIS  
SALMON

PERSYN et BOUCAUD

28, rue du Gué-Robert, NANTES

